RBC Banque Royale®

Demande pour un codemandeur en ligne

52956 (08/2008)

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE PRINCIPAL

NOM DU TITULAIRE PRINCIPAL | PRÉNOM/INITIALE | NOM

4 5 1 | NUMÉRO DE CARTE *VISA* (REQUIS)

4 5 1 9 | NUMÉRO DE CARTE-CLIENT (S'IL Y A LIEU)

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE CETTE DEMANDE.
Il ne peut y avoir qu'un seul codemandeur par compte.

Veuillez émettre une carte *Visa** (dont le type est indiqué dans cette demande) au nom du codemandeur qui a signé cette demande et, périodiquement, renouveler ou remplacer la carte. Le titulaire principal et le codemandeur déclarent que tous les renseignements qu'ils vous ont fournis dans cette demande sont exacts et complets. Cette demande sera approuvée seulement si votre compte est en règle au moment du traitement.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CODEMANDEUR

☐ **Nous désirons que les documents d'information soient envoyés conjointement à l'adresse que nous avons fournie. Nous ne voulons pas que les documents d'information soient envoyés séparément à chaque emprunteur.**

☐ **Nous souhaitons recevoir des documents d'information distincts à l'adresse que vous avez au dossier de chaque emprunteur.**

☐ M. ☐ Mme ☐ Dr

PRÉNOM | INITIALE | NOM

ADRESSE DU DOMICILE / N° / RUE / APPARTEMENT (SI AUTRE QUE CELLE DU TITULAIRE PRINCIPAL) | VILLE

PROVINCE / TERRITOIRE | CODE POSTAL | NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (SI AUTRE QUE CELUI DU DÉTENTEUR PRINCIPAL)

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE∞ (FACULTATIF) | EMPLOI

4 5 1 9 | NUMÉRO DE CARTE-CLIENT RBC® BANQUE ROYALE (S'IL Y A LIEU) | M M J J A A | DATE DE NAISSANCE | LIEN AVEC LE TITULAIRE PRINCIPAL

Le codemandeur s'engage à respecter la Convention régissant l'utilisation de la carte *Visa* RBC Banque Royale (pour le type de compte indiqué dans cette demande) que vous lui enverrez à l'émission, au renouvellement ou au remplacement de sa carte. La signature, l'utilisation ou l'acceptation de sa carte indiquent que le codemandeur a reçu et lu cette Convention régissant l'utilisation de la carte *Visa* RBC Banque Royale et qu'il accepte de se conformer à toutes les conditions qui y sont énoncées.

x _____ Signature du titulaire principal **(REQUISE)**

x _____ Signature du codemandeur **(REQUISE)**

_____ Date

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR CETTE FORMULE PAR LA POSTE OU PAR TÉLÉCOPIEUR AUX FINS DE TRAITEMENT.
PAR LA POSTE : RBC BANQUE ROYALE, ADMINISTRATION, C. P. 18293, SUCC. BRM. B, TORONTO (ONTARIO) M7Y 3J1 **TÉLÉCOPIEUR :** 416 974-2742 OU 1 888 769-2512

Veuillez lire attentivement les renseignements ci-dessous. D'autres renseignements au sujet des intérêts, des frais annuels (s'il y a lieu) ou autres frais vous seront envoyés avec votre Convention régissant l'utilisation de la carte *Visa*.

PRODUIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL‡ Achats, frais et avances de fonds	PÉRIODE D'EXEMPTION△ (jours)	FRAIS ANNUELS Titulaire principal	FRAIS ANNUELS Cotitulaire	AUTRES FRAIS
*Visa Infinite**	20,5 %	17	599 $	249 $	
Visa Infinite (65 ans ou plus)	20,5 %	17	559 $	249 $	
Visa Infinite (Clients de la Gestion privée)	20,5 %	17	399 $	149 $	
Visa Infinite (Clients de la Gestion privée âgés de 65 ans ou plus)	20,5 %	17	359 $	149 $	
Visa Infinite Voyages[MC]	19,5 %	17	120 $	50 $	
Visa Platine Voyages[MC]	19,5 %	17	120 $	50 $	
Visa Platine Privilège	19,5 %	17	110 $ 70 $ (65+)	40 $ 40 $ (65+)	
Visa Or Privilège	19,5 %	21	110 $ 70 $ (65+)	40 $ 40 $ (65+)	
Visa Classique II	19,5 %	21	35 $	0	
Visa Classique II pour étudiant	19,5 %	21	15 $	0	
Visa Or RBC Récompenses®	19,5 %	21	0	0	
Visa Classique RBC Récompenses	19,5 %	21	0	0	
Visa Or en dollars US	19,5 %	21	65 $ US	30 $ US	
Carte *Visa* Mike Weir RBC	19,5 %	21	35 $	0	
Visa Cathay Pacific Platine	20,5 %	17	150 $ 130 $ (65+)	75 $ 55 $ (65+)	
Visa British Airways Platine	20,5 %	17	165 $ 145 $ (65+)	75 $ 55 $ (65+)	
Carte *Visa* Starbucks Duetto	19,5 %	21	0	0	
Visa Esso	19,5 %	21	0	0	
Visa Platine	19,5 %	17	0	0	
Visa Or	19,5 %	17	0	0	
Visa Classique	19,5 %	21	0	0	
Visa Classique avec option à taux réduit	11,9 %	21	20 $	0	
Visa Classique pour étudiant	19,5 %	21	0	0	

Avances de fonds : au Canada, 2,50 $ à tous les guichets automatiques bancaires, à l'une de nos succursales au Canada, par Banque en direct ou par les Services bancaires par téléphone de RBC Banque Royale ; 5,00 $ pour les avances de fonds à l'extérieur du Canada. Les opérations assimilées à des opérations en espèces seront également considérées comme des avances de fonds.

Paiement refusé : 40,00 $
Dépassement de la limite : 20,00 $.

Chèques *Visa* refusés / provision insuffisante : 40,00 $.

Copie de relevé *Visa* : 5,00 $ par copie d'un relevé *Visa* autre que le relevé courant ; 1,50 $ par mise à jour de relevé *Visa* demandée à l'une de nos succursales au Canada ou à un guichet automatique offrant les mises à jour de relevés *Visa*.

Copie de facture ou de bordereau d'avance de fonds : aucuns frais pour la copie d'une facture ou d'un bordereau d'avance de fonds indiqués sur le relevé *Visa* courant ; 2,00 $ par copie d'un autre document.

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises sont converties à un taux de change de 2,5 % supérieur à celui que la Banque Royale du Canada doit payer.

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE CETTE DEMANDE DE CARTE *VISA*.

Convention régissant l'utilisation de la carte *Visa* RBC Banque Royale

Collecte de vos renseignements personnels

Nous pouvons, de temps à autre, recueillir des renseignements financiers ou d'autres renseignements à votre sujet, comme :

- des renseignements permettant d'établir votre identité (nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) et vos antécédents personnels ;
- des renseignements sur les opérations découlant de votre relation d'affaires avec nous ou réalisées par notre intermédiaire, ou avec d'autres institutions financières ;
- des renseignements que vous fournissez sur une demande concernant n'importe lequel de nos produits et services ;
- des renseignements servant à la fourniture de produits ou à la prestation de services ;
- des renseignements sur vos habitudes financières, comme vos antécédents de paiement ou votre cote de solvabilité.

Nous pouvons recueillir et confirmer ces renseignements tout au long de notre relation. Nous pouvons obtenir ces renseignements de diverses sources, notamment de vous, des conventions de service que vous passez avec nous ou par notre intermédiaire, des agences d'évaluation de crédit et d'autres institutions financières, des registres et des personnes que vous avez indiquées comme références, ainsi que d'autres sources, selon ce que nécessitent les produits et services demandés.

Vous reconnaissez avoir été avisé que nous pourrons, de temps à autre, nous procurer des rapports à votre sujet auprès d'agences d'évaluation de crédit.

Utilisation de vos renseignements personnels

Ces renseignements peuvent être utilisés à l'occasion, selon ce qui est requis ou autorisé par la loi, aux fins suivantes :

- vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels ;
- ouvrir et gérer votre ou vos compte(s), et vous fournir les produits et services que vous pourriez demander ;
- mieux comprendre votre situation financière ;
- déterminer votre admissibilité aux produits et services que nous offrons ;
- nous aider à mieux connaître les besoins actuels et futurs de nos clients ;
- vous communiquer tout avantage, toute caractéristique et toute autre information au sujet des produits et services que vous détenez auprès de nous ;
- nous aider à mieux gérer nos affaires et notre relation avec vous ;
- exploiter le système de cartes *Visa* ;
- maintenir l'exactitude et l'intégrité de l'information détenue par une agence d'évaluation de crédit ; et
- les traiter selon ce qui est requis ou autorisé par la loi.

À ces fins, nous pouvons :

- rendre ces renseignements accessibles à nos employés, à nos agents ou à nos prestataires de services, qui sont tenus d'en assurer la confidentialité ;
- communiquer ces renseignements à d'autres institutions financières ; et
- fournir des renseignements de crédit, des renseignements financiers et d'autres renseignements connexes à des agences d'évaluation de crédit qui pourraient les communiquer à d'autres.

Si notre prestataire de services est situé à l'extérieur du Canada, ce dernier est tenu de respecter les lois du lieu en ce qui a trait à la divulgation des renseignements personnels.

À votre demande, nous pouvons transmettre ces renseignements à d'autres personnes.

Nous pouvons aussi utiliser ces renseignements et les communiquer à d'autres sociétés de RBC (i) pour gérer nos risques et nos activités, ainsi que ceux d'autres sociétés de RBC, (ii) pour nous conformer aux demandes d'information valables vous concernant en provenance de responsables de la réglementation, d'agences gouvernementales, d'organismes publics ou d'autres entités habilitées à soumettre de telles demandes, et (iii) pour faire connaître à d'autres sociétés de RBC vos choix en vertu de la section Autres utilisations de vos renseignements personnels, dans le seul but de faire respecter vos choix.

Vous comprenez que nous et chaque société de RBC sommes des entités distinctes, mais affiliées. On entend par autres sociétés de RBC nos sociétés affiliées qui offrent à la population un ou plusieurs des services suivants : dépôts, prêts et autres services financiers personnels, services de cartes de crédit, de débit ou de paiement, services de fiducie et de garde des valeurs, services de valeurs mobilières et de courtage et services d'assurance.

Si nous connaissons votre numéro d'assurance sociale, nous pouvons l'utiliser à des fins d'information fiscale si vous détenez un produit qui génère des revenus. Nous pouvons aussi le communiquer aux organismes gouvernementaux concernés, ainsi qu'à des agences d'évaluation de crédit dans le but de vérifier votre identité.

Autres utilisations de vos renseignements personnels

- Nous pouvons utiliser ces renseignements pour faire, auprès de vous, la promotion de nos produits et services, ainsi que de ceux de tiers choisis et susceptibles de vous intéresser. Nous pouvons communiquer avec vous par divers modes, y compris le téléphone, l'ordinateur ou le courriel, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies.
- Nous pouvons aussi, si la loi ne l'interdit pas, les communiquer à d'autres sociétés de RBC, en vue de vous recommander à elles ou de faire la promotion de produits et services pouvant vous intéresser. Nous et les autres sociétés de RBC pouvons communiquer avec vous par divers modes, y compris le téléphone, l'ordinateur ou le courriel, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies. Vous convenez que, si un tel partage de renseignements se produit, ces sociétés peuvent nous informer des produits ou services fournis.
- Si vous faites aussi affaire avec d'autres sociétés de RBC et si la loi ne l'interdit pas, nous pouvons combiner ces renseignements à des renseignements que ces sociétés détiennent à votre sujet, afin de nous permettre, à nous ou à n'importe laquelle d'entre elles, de gérer votre relation avec les sociétés de RBC ainsi que nos affaires.

Vous pouvez nous demander de ne pas communiquer ni utiliser ces renseignements personnels à n'importe laquelle de ces autres fins, en communiquant avec nous de la manière indiquée ci-dessous. Dans un tel cas, des services de crédit ou autres ne vous seront pas refusés pour cette seule raison. Nous respecterons vos choix et, comme mentionné ci-dessus, les communiquerons à différentes sociétés pour en assurer le respect.

Votre droit d'accéder à vos renseignements personnels

Vous pouvez consulter en tout temps les renseignements que nous détenons à votre sujet, en vérifier l'exactitude et les faire corriger au besoin. Cependant, l'accès pourrait être limité, selon ce que la loi permet ou exige. Pour accéder à ces renseignements, pour nous poser des questions sur notre politique de protection des renseignements personnels ou pour nous demander de ne pas utiliser ces renseignements aux fins décrites dans le paragraphe *Autres utilisations de vos renseignements personnels,* il vous suffit, en tout temps :

- de communiquer avec votre succursale ; ou
- de nous téléphoner sans frais au 1-800 ROYAL® 1-1 (1-800 769-2511).

Notre politique de protection des renseignements personnels

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur notre politique de protection des renseignements personnels en demandant un exemplaire de la publication *L'essentiel sur la protection de la vie privée des clients®,* en téléphonant au numéro sans frais indiqué ci-dessus ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbc.com/privee.

Tous les demandeurs doivent avoir atteint l'âge de la majorité en vigueur dans leur province ou territoire de résidence.

® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. MC Marque de commerce de la Banque Royale du Canada.
* Marque déposée de Visa International Service Association, utilisée sous licence. ** Marques de commerce ou marques déposées de Starbucks Coffee Company, utilisées sous licence.
∞ Facultatif mais recommandé. Ce renseignement nous permet de traiter votre demande avec précision et rapidité. Voir plus haut le paragraphe traitant de l'utilisation de votre numéro d'assurance sociale.

‡ **TAUX D'INTÉRÊT :** Le taux d'intérêt sera majoré de 5 % par année si vous n'acquittez pas le paiement minimum deux fois consécutives ou trois fois au cours d'une période de 12 mois. Ces chiffres représentent nos taux d'intérêt annuels standards. Si le taux d'intérêt annuel de votre compte Visa diffère de celui indiqué ci-dessus, il apparaîtra sur un document accompagnant votre carte et sur votre relevé Visa.

FRAIS D'INTÉRÊTS : Vous ne paierez aucun intérêt sur les achats et frais, du moment que vous réglez chaque mois la totalité du nouveau solde à payer à la date d'échéance indiquée sur votre relevé. Si vous ne réglez pas la totalité du nouveau solde à la date d'échéance, vous cessez de bénéficier de l'exonération du paiement des intérêts et des frais. Vous devez alors payer des intérêts sur tous les achats et frais apparaissant sur le relevé du mois courant, ainsi que sur tous les nouveaux achats et frais, à partir de la date de l'opération jusqu'au jour où nous recevons le paiement intégral du nouveau solde à payer. Vous payez toujours des intérêts sur les avances de fonds, y compris les chèques *Visa,* transferts de soldes, opérations assimilées à des opérations en espèces et paiements de factures portés à votre compte *Visa* en succursale, à un guichet automatique ou par Banque en direct. Les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'au jour où nous recevons le paiement intégral du nouveau solde à payer. Qu'il s'agisse d'un achat, de frais, d'une avance de fonds ou de toute autre opération, la date de l'opération est celle indiquée dans la description de l'opération, au recto de votre relevé. Vous ne payez pas d'intérêt sur les intérêts.

△ **PÉRIODE D'EXEMPTION :** La période d'exemption fait référence au nombre de jours compris entre le dernier jour de la période du relevé *Visa* et la date d'échéance. Si le nouveau solde de votre dernier relevé *Visa* a été acquitté intégralement avant la date d'échéance, la période d'exemption de votre relevé *Visa* courant correspondra toujours au nombre minimum de jours indiqué dans le tableau ci-dessus. Si le nouveau solde antérieur n'a pas été acquitté intégralement avant la date d'échéance, cette date sera alors reportée de 25 jours à compter du dernier jour de la période de votre relevé *Visa,* peu importe le type de carte *Visa* que vous détenez.